



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue lundi, le 7 décembre 2020 à 19H00 au Centre culturel Dr Marc Héту au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome, sous la présidence de Monsieur Gilles Dagenais, maire.

Étant donné que notre municipalité est en zone rouge en raison de la crise sanitaire, la séance régulière aura lieu à huis clos et sera enregistrée.

	Mode de présence
Monsieur le maire Gilles Dagenais	En salle
Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle, arrivé 19h30

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2020/12/310

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIER la séance régulière à 19H03 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2020/12/311

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant l'ajout suivant :

- Fête de Noël

ADOPTÉ

2020/12/312

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le procès-verbal du 2 novembre 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annulation

2020/12/313

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 3 décembre 2020 : 188 352.25 \$
- Liste des paiements émis entre 3 nov. au 3 décembre 2020 : 169 736.42 \$
- Liste des salaires émis durant cette période : 33 383.55 \$

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

Le conseiller Richard Beaudin propose d'attribuer un numéro spécifique à chaque véhicule municipal afin d'avoir un historique de suivi. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition.

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

6. PAROLE DU MAIRE

Le maire Gilles Dagenais mentionne que depuis le début de la pandémie 31 cas ont été recensés sur notre territoire.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Le conseillère Mélissa St-Jean mentionne que la journée guignolée qui avait lieu ce samedi s'est bien déroulée. Elle désire remercier tous les bénévoles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande de M. Alain Ménard

La directrice générale mentionne que M. Alain Ménard a déposé une plainte pour l'installation septique située au 244, rang de la Rivière noire sud. Elle explique que l'inspecteur municipal est allé faire une visite et il semble y avoir un rejet dans le fossé.

Le conseiller Marc Roy suggère que l'inspecteur municipal envoie un dernier avis au propriétaire afin de lui demander de rendre conforme son installation septique. S'il y a non-retour, à ce moment-là l'inspecteur entreprendra les démarches afin de rendre conforme l'installation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

8. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2021

Le conseil municipal accuse réception du calendrier des séances ordinaires 2021. Puisque l'année prochaine est une année d'élection, le conseiller Steve Laberge demande s'il y a possibilité de devancer la séance du 4 octobre au 27 septembre et de reporter la séance du 15 novembre au 22. La directrice générale vérifiera légalement s'il y a possibilité qu'aucune séance ordinaire n'ait lieu en octobre. Le point est reporté à une séance ultérieure.

2020/12/314

9. OMH DU HAUT-SAINT-LAURENT / APPROBATION ÉTATS FINANCIERS 2019

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2019 de l'Office Municipal d'Habitation le Haut-Saint-Laurent pur Saint-Chrysostome;

CONSIDÉRANT que 10 % du déficit est assumé par la Municipalité de Saint-Chrysostome;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt des états financiers 2019 et de payer la somme 5 321.12 \$ représentant la part municipale pour le déficit.

ADOPTÉ

2020/12/315

10. INSTALLATION CLÔTURE / CPE KALÉIDOSCOPE

CONSIDÉRANT QUE lors de la construction du Centre de la Petite Enfance Kaléidoscope, il a été spécifié qu'une clôture de 6 pieds de hauteur sera installée derrière la garderie pour la sécurité des enfants;

CONSIDÉRANT QUE le terrain des loisirs de la municipalité est adjacent à la leur;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire d'uniformiser notre clôture avec celle de la garderie;

CONSIDÉRANT la soumission de Constructions B. Marcil inc. au montant de 4 580.45 \$ plus taxes pour les matériaux et l'installation;

Proposé par le conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission, tel que présentée, ainsi spécifier que cette dépense sera financée à même le surplus – CPE.

ADOPTÉ

2020/12/316

11. REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)**

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome approuve les dépenses, d'un montant de 16 800 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321.

ADOPTÉ

2020-12-317

12. AFFECTATION – AIDE FINANCIÈRE POUR LA PANDÉMIE COVID-19

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé le 25 septembre dernier, l'octroi d'une aide financière de 800 M\$ pour les municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID 19 afin d'atténuer les impacts de cette pandémie sur leurs finances;

ATTENDU QU'un montant de 147 448. \$ a été octroyé à la municipalité de Saint-Chrysostome à cette fin;

ATTENDU QUE les municipalités ont la responsabilité d'informer leurs citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire utiliser une partie du montant en 2020 afin de couvrir la perte de revenus engendrée ainsi que les dépenses supplémentaires reliées à la COVID;

Il est proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFECTER la somme de 137 448\$ au « *Surplus affecté – Covid-19* » afin que cette somme soit réservée pour 2021.

ADOPTÉ

2020-12-318

13. AFFECTATION – SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité a taxé les contribuables afin de financer le projet de rénovation de la salle communautaire avec un agrandissement;

ATTENDU QU'un montant de 60 000 \$ avait été affecté au budget 2020;

ATTENDU QU'en raison de la pandémie, les travaux n'ont pas eu lieu et sont reportés en 2021;

IL est proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'affecter la somme de 60 000 \$ au « *Surplus affecté – Salle communautaire* » afin que cette somme soit utilisée en 2021 pour financer le dit projet.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

2020/12/319

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

14. AFFECTATION LOISIRS

ATTENDU QUE la municipalité a taxé les contribuables afin de financer les projets suivants en loisirs, tel que :

- o Jeux de Shuffleboard 8 000\$
- o Surface époxy – Rotonde 6 000\$
- o Chemin accès à la rotonde pour mobilité réduite 8 000\$

ATTENDU QU'un montant de 22 000 \$ avait été affecté avec le budget 2020;

ATTENDU QU' en raison de la pandémie, les travaux n'ont pas eu lieu et sont reportés en 2021;

Il est proposé par :

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AFFECTER la somme de 22 000 \$ au « *Surplus affecté – Loisirs* » afin que cette somme soit utilisée en 2021 pour financer des projets se rapportant aux loisirs.

ADOPTÉ

2020/12/320

15. DEMANDE MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT / SERVICE DE L'ARCHIVISTE 2021

CONSIDÉRANT le besoin d'élaguer nos archives municipales;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-Laurent met à la disposition des municipalités l'archiviste de la MRC;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent les services de l'archiviste pour une période de trois (3) mois pour l'année 2021.

ADOPTÉ

2020/12/321

16. PERSONNES DÉSIGNÉES / DÉLIVRER ET ÉMETTRE DES CONSTATS D'INFRACTION

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un fonctionnaire autorisé à délivrer et émettre des constats d'infraction sur le territoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome;

Proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer l'inspecteur municipal à délivrer et émettre des constats d'infraction sur le territoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

17. ÉDILEX / OFFRE DE SERVICES

La directrice générale informe avoir participer à une présentation de la firme Édilex qui offre un ensemble d'outils de rédaction et de gestion contractuelle utilisant les meilleures technologies d'intelligence programmée pour nous permettre de rédiger, assembler, configurer et automatiser des contrats et des appels d'offres au niveau municipal. Une offre de services a été déposée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

Le conseil municipal désire savoir si on peut les prendre à la pige en cas de besoin et avec qui ils ont travaillé. La directrice générale fera une vérification à cet effet.

Le conseiller Mario Henderson arrive à 19h30.

2020/12/322

18. APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT que le ministre des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2021 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 13 020 \$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2021;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 13 020 \$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉ

2020/12/323

19. PLAN TRIENNAL CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCUSÉ réception du projet triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. De plus, une lettre a été expédiée afin de les informer de nos projets domiciliaires, de l'implantation d'un CPE et de l'accroissement de notre population.

ADOPTÉ

2020/12/324

19.1 OFFRE DE SERVICES / BORNES-QUÉBEC

Le conseiller Richard Beaudin se retire de la discussion.

ATTENDU la proposition de service de « Bornes Québec » pour la réalisation d'une étude pour le Programme TEQ (Transition Énergétique Québec);

Après délibération;
Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater « Bornes Québec » à réaliser les coûts de l'étude et d'en assumer les frais.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

ADOPTÉ

19.2 AUTORISATION DE PAIEMENT / FACTURE INSTALLATION REGARD, CANALISATION ET CHAMBRE D'ACCÈS RANG DU MOULIN

ATTENDU QUE des travaux pour l'installation d'une nouvelle chambre d'accès, d'un puisard et de canalisation à la jonction de la montée Brassard et Du Moulin;

ATTENDU la facture des Pavages M.C.M. inc.;

La directrice générale informe les membres du conseil avoir transmis la facture à la firme « André Pilon, ingénieur-conseil » pour vérification. Le point sera reporté à une séance ultérieure.

TRAVAUX RANG DU MOULIN

La directrice générale mentionne que la visite finale des travaux dans le rang du Moulin aura lieu ce mercredi, le 9 décembre avec l'ingénieur M. André Pilon et les membres du conseil qui siègent sur le comité de la voirie.

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil, il est question entre autres :

- Empierrement non fait;
- Panneau de signalisation;
- Ponceaux en plus et en moins;
- Des modifications en cours de route;
- Canalisation faite, sans aucune demande de permis et par le sous-traitant qui a effectué les travaux dans le rang;
- Égouttement de la chaussée;
- Règlement sur la fermeture de fossés non respecté;
- Doit-on émettre des avis de non-conformité;

Après délibération, le conseil municipal désire reporter ce point lorsque l'ingénieur aura fait son inspection et ses recommandations.

19.3 TRANSPORT COLLECTIF MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Le conseil municipal accuse réception des points de desserte en transport collectif pour notre municipalité. Après discussion, le conseil municipal aurait aimé voir le circuit proposé et émettre des recommandations si nécessaires. La directrice générale communiquera avec la MRC pour de plus amples détails.

SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. DEMANDE DU SERVICE INCENDIE

Aucune demande.

21. DEMANDE DE PROLONGATION DE TROTTOIR / VIS-À-VIS LE 472, NOTRE-DAME

Le conseil municipal accuse réception de la demande de M. Mario Lessard pour la prolongation de trottoir vis-à-vis le 472, Notre-Dame en direction du Métro. Cette prolongation fait partie des orientations du conseil et qu'une rencontre doit avoir lieu avec le ministère des Transports puisqu'il s'agit d'une route numérotée.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)**

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2020/12/325

22. CANALISATION FOSSÉ / 30 ET 32, RANG DU MOULIN

ATTENDU QUE des travaux de reprofilage de fossés ont été effectués face au 30 et 32 rang du Moulin;

ATTENDU QUE les fossés avaient été canalisés à l'époque par les propriétaires riverains;

ATTENDU QUE les tuyaux ne rencontrent plus les normes actuelles;

ATTENDU l'affluence de transport routier dans ce rang;

ATTENDU la proximité d'une courbe et que les propriétaires désirent recanaliser afin d'avoir un accès à leurs boîtes aux lettres sécuritairement;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la municipalité va défrayer uniquement les coûts des tuyaux et unions pour une longueur de 220 pieds. Les propriétaires riverains s'engagent à défrayer tous les autres coûts reliés à ces travaux et prendre le permis municipal pour la fermeture du fossé.

ADOPTÉ

2020/12/326

23. APPEL D'OFFRES / CANALISATION DE FOSSÉ ET ASSISE RANG DU MOULIN

ATTENDU l'appel d'offres préparé par l'ingénieur André Pilon pour des travaux de canalisation de fossé dans le rang du Moulin en date du 18 novembre 2020;

ATTENDU QUE le conseil municipal a mandaté la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation aux deux contracteurs suivants :

- Les Pavages MCM inc.
- Renovations Sylvain Bourdeau inc.

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions soient Les Pavages MCM inc. et les Habitations H. Charland inc. qui n'avait pas été invité;

ATTENDU QUE la directrice générale a consulté notre conseiller juridique et a jugé non conforme la soumission des Habitations H. Charland inc. puisqu'il n'a pas été invité;

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire conforme est les Pavages MCM inc. au coût de 51 901.44 \$, taxes incluses;

Après délibération
Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER en partie la soumission des Pavages MCM inc. au montant de 35 517.49 \$, taxes incluses en retirant l'item 1.8 de pavage qui sera réalisé ultérieurement. De même, que les sommes nécessaires soient affectées pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

2020/12/327

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)

24. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS AVIZO / ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme « Avizo Experts-Conseils » pour évaluer la capacité de l'usine de traitement d'eaux usées pour les futurs développements;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services N/Réf. 20-1013 de la firme « Avizo Experts-Conseils ». Cette dépense sera prise dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2020/12/328

25. CANALISATION FOSSÉ CPE

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation de canaliser le fossé face au CPE situé au 78, rue Saint-Thomas;

ATTENDU QU'il s'agit d'un des critères du ministère;

ATTENDU QUE ses travaux seront faits en régie;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater le service des travaux publics à procéder à la canalisation dudit fossé avec du tuyau de 15" perforé et de se référer au règlement 220-2020 relatif à l'aménagement et entretien des ponceaux et fossés. Cette dépense sera prise dans le budget de fonctionnement. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe supervisera les travaux de canalisation.

ADOPTÉ

26. CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE

La municipalité désire procéder à l'acquisition d'une nouvelle chargeuse-rétrocaveuse étant donné que la nôtre date de 1987 et qu'il y a trop d'argent à investir dessus. Le conseiller Richard Beaudin est allé voir certains modèles neufs. La directrice générale mentionne qu'il existe une subvention au niveau du ministère des Transports pour faire l'achat de ce type d'équipement. Si nous achetons neuf, il est fort probable que nous devons procéder à un appel d'offres public. Est-ce que nous pouvons louer avec option d'achat. Le conseiller Richard Beaudin est mandaté à faire des recherches dans ce sens et le point sera discuté à une séance ultérieure.

2020/12/329

26.1 PROGRAMME TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT que la municipalité désire déposer une programmation dans ce programme;

CONSIDÉRANT toutes les priorités;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

D'AUTORISER la directrice générale à déposer avant la fin d'année la programmation TECQ 2019-2023.

ADOPTÉ

2020/12/330

26.2 OFFRE CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE M. Luc Jetté a déposé son nom comme chauffeur pour les camions à neige;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Luc Jetté sur appel pour la conduite de charrue selon le tarif horaire établis pour la saison hivernale 2020-2021.

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser l'employé ainsi que les heures au déneigement.

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2020/12/331

27. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 220-2020 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES PONCEAUX ET DES FOSSÉS

ATTENDU QUE la municipalité désire réglementer l'aménagement et l'entretien des ponceaux et fossés;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 220-2020 relatif à l'aménagement et entretien des ponceaux et fossés.

ADOPTÉ

LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE, CONTRIBUTION MUNICIPALE ET APPUI

28. SURVEILLANCE ET ARROSAGE DE LA PATINOIRE / SAISON 2020-2021

En raison de la crise sanitaire, des recommandations de la santé publique et que nous sommes en zone rouge, le conseil municipal statue qu'il n'y aura pas de patinoire pour l'instant.

2020/12/332

29. DON GUIGNOLÉE

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé le 25 septembre dernier, l'octroi d'une aide financière de 800 M\$ pour les municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID 19 afin d'atténuer les impacts de cette pandémie sur leurs finances;

ATTENDU QU'un montant de 147 448. \$ a été octroyé à la Municipalité de Saint-Chrysostome à cette fin;

ATTENDU QU'un groupe de bénévoles a pris la relève cette année afin d'amasser des fonds et denrées pour aider les personnes dans le besoin pour notre communauté;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome (Québec)

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE s'il y a un manque à gagner pour les paniers de Noël, la somme requise pourra être prise dans l'aide financière alloué par le gouvernement du Québec.

ADOPTÉ

2020/12/333

30. AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE SAINT-PADRE PIO (SAINT-CHRYSOSTOME)

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'aide financière provenant de la Fabrique Saint-Padré Pio - paroisse catholique de Saint-Chrysostome;

ATTENDU QUE cette demande est exceptionnelle et qu'elle découle des restrictions émises par la Santé publique à cause de la pandémie;

ATTENDU QUE ces restrictions limitaient le nombre de personnes pouvant assister aux messes;

ATTENDU QUE cela a eu un impact sur le financement de l'église avec l'argent amassé durant les quêtes;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'accorder la somme de 1 500 \$ sous forme d'aide financière à la Fabrique Saint-Padré Pio de Saint-Chrysostome. Ce montant sera affecté à même l'aide financière que la Municipalité a reçu du gouvernement afin de diminuer les impacts de la pandémie dans notre communauté.

ADOPTÉ

2020/12/334

31. DEMANDE DU CLUB DE SOCCER DE SAINT-CHRYSOSTOME

ATTENDU QU'en raison de la crise sanitaire le Club de soccer de Saint-Chrysostome a annulé la saison 2020 pour le bien de tous;

ATTENDU QUE le club avait procédé à l'achat de ballons en début d'année;

ATTENDU QUE le club a dû procéder au remboursement des inscriptions pour la saison 2020;

ATTENDU QU'il y a un manque à gagner de 1 000 \$;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire un don de 1 000 \$ au nom du Club de soccer de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2020/12/335

32. BUREAU SATELLITE / MME CLAIRE ISABELLE, DÉPUTÉE DE HUNTINGDON

ATTENDU QUE la députée Claire Isabelle désire avoir un local afin d'y installer un bureau satellite;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)**

D'AUTORISER la location d'un bureau satellite au Centre culturel Dr Marc Héту.
ADOPTÉ

2020/12/336

33. DÉCLARATION MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes; ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale; 1 Projet de déclaration à valider auprès de municipalités.

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE proclamer la Municipalité de Saint-Chrysostome alliée contre la violence conjugale.
ADOPTÉ

2020/12/337

34. ÉCOLE MONTPETIT / DÉJEUNER DE NOËL, CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE l'école Montpetit organise un déjeuner de Noël pour les élèves du primaire;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE défrayer les coûts du déjeuner au montant de 1 200 \$, plus taxes. Le montant de cette dépense sera pris dans le fond COVID.

ADOPTÉ

35. SCABRIC / ADHÉSION 2021

Le conseil municipal accuse réception de la demande d'adhésion de la SCABRIC et ne désire pas y adhérer.

2020/12/338

36. RECONNAISSANCE PERSONNEL MUNICIPAL

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)

DE défrayer les coûts pour un repas de Noël pour le personnel municipal tout en respectant les mesures sanitaires émises par la santé publique.

ADOPTÉ

37. VENTE-DONATION DU QUAI DE PORT-LEWIS / ME ALAIN FOURNIER

Le conseil municipal accuse réception de la correspondance de Me Alain Fournier relativement à la vente-donation du quai de Port-Lewis.

VARIA

2020/12/339

38. DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL HYDRO-QUÉBEC / CPE

ATTENDU QU'Hydro-Québec désire installer 3 nouveaux ancrages, dont un sur notre terrain situé au 25, rue Michel (usine de filtration eau potable) / Projet DCL-22774873;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER les travaux tel que montré au plan. Le responsable des travaux devra communiquer avec notre chef d'équipe, M. Stéphane Laberge afin d'avoir accès au site.

ADOPTÉ

39. DEMANDE DE DON POUR SAUVER LE CENTRE MÈRE-ENFANT DE L'HÔPITAL DU SUROÏT

Le Centre Mère-Enfant de l'hôpital du Suroît sollicite une participation financière afin de poursuivre leur démarche pour la sauvegarde du Centre via les médias sociaux. Le conseil municipal accuse réception de la demande et ne désire pas y contribuer.

2020/12/340

40. INTERNET HAUTE VITESSE / DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin désire avoir accès à un service internet haute vitesse en zones rurales;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPUYER la demande de la Municipalité de Franklin dans leur démarche afin de fournir un service Internet haute vitesse aux familles et aux entreprises les outils numériques qu'il faut pour s'adapter à la nouvelle réalité.

ADOPTÉ

41. RANG DU MOULIN / VISITE FINALE LE 9 DÉCEMBRE 2020

La directrice générale informe qu'une visite finale pour les travaux de reprofilage du rang du Moulin aura lieu ce mercredi, 9 décembre avec l'ingénieur André Pilon.

42. DEMANDE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Mme Céline Ouimet dépose une lettre dans laquelle elle informe les membres du conseil qu'elle prendra sa retraite en date du 30 juin 2021. Elle souhaite qu'il y ait une transition des dossiers avec la personne qui prendra la relève. Le conseil municipal accuse réception de la lettre de Mme Ouimet.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Chrysostome (Québec)

No de résolution
ou annotation

2020/12/341

41. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 23H25 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ


Monsieur Gilles Dagenais
Maire


Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale tenue lundi, le 21 décembre 2020 à 19H00 au Centre culturel Dr Marc Héту au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome, sous la présidence de Monsieur Gilles Dagenais, maire.

Étant donné que notre municipalité est en zone rouge en raison de la crise sanitaire, la séance régulière aura lieu à huis clos et sera enregistrée.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

ATTENDU la crise sanitaire qui sévit;

ATTENDU QU'UN membre du conseil a été informé aujourd'hui avoir été en contact avec une personne positive de la COVID-19;

ATTENDU QUE ce membre du conseil a été en contact avec d'autres élus municipaux le 19 décembre dernier;

ATTENDU QUE le maire et la directrice générale ont été mis au fait seulement 30 minutes avant la tenue de la séance spéciale pour l'adoption du budget 2021;

Il a été décidé de reporter la séance pour l'adoption du budget 2021 le 11 janvier à 18H30. Nous communiquerons avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation afin de les informer de la situation.


Monsieur Gilles Dagenais
Maire


Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

